

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026

Membres en exercice : 11
Membres présents : 10

Date de la convocation
16/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, 9 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye se sont réunis à la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Mmes Beaufort Karine, Colombier Dominique, Garnier Annette, Tichadou Paule, Turelier Séverine, Mrs Antoni Jean-Luc, Druais Joël, Lancelin Aurélien, Rozycki André, Savoire Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Excusé/Pouvoir : M. Navarre Alexis a donné pouvoir à M. Savoire Emmanuel

Secrétaire de séance : M. Lancelin Aurélien

Madame le Maire rappelle au conseil que les organes délibérants de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale doivent être renouvelés à la suite des élections des conseils municipaux.

Madame le Maire informe le conseil que la commune est membre du « syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir et Cher »,

Conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts de ce syndicat (autant de titulaire que de suppléant), il convient de procéder à l'élection des délégués de la commune de Faye.

Sont proposées aux voix du conseil municipal les candidatures suivantes :

Délégué titulaire : M. Jean-Luc ANTONI
Délégué suppléant : Mme Annette GARNIER

Sont élus délégués de la commune au sein du syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir et Cher :

Délégué titulaire : M. Jean-Luc ANTONI, à l'unanimité
Délégué suppléant : Mme Annette GARNIER, à l'unanimité

Pour copie conforme au registre

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

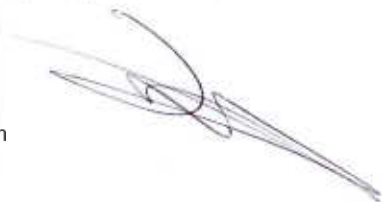
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance

M. Aurélien Lancelin

Le Maire,

Annette GARNIER



Délibération n°20-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20260321-20-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026

Publication : 21/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

